



**ACADEMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Seine-Maritime

Rapport d'évaluation

Ecole : JM de Hérédia et Ferme du Plan

Bonsecours

circonscription : Darnétal

Année scolaire 2024-2025



Propos introductifs / Rappel des principes généraux et du contexte :

L'auto-évaluation est essentielle à la démarche et fonde l'évaluation de l'école. Elle lui permet, compte tenu de son contexte, de sa singularité, de ses marges de manœuvre et des choix opérés, de s'interroger sur la qualité de l'éducation dispensée, des apprentissages des élèves, de leurs résultats, d'élaborer un diagnostic partagé et de se proposer des orientations stratégiques. L'analyse du contexte externe et interne de l'établissement permet de caractériser son environnement social, économique, technologique et territorial et de mettre en évidence ses atouts et ses contraintes. De manière à analyser l'école dans sa globalité, le périmètre de l'évaluation doit couvrir quatre grands domaines :

- les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement ;
- la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école ;
- l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Dans le cadre de l'auto-évaluation, l'école s'examine dans sa globalité. Il repère la cohérence de ses actions, leur pertinence, leur efficacité et leur impact. Le rapport d'auto-évaluation est le fruit d'un travail collectif partagé dans l'école.

L'évaluation externe est la seconde phase du processus d'évaluation de l'école. Elle s'appuie sur l'auto-évaluation préalablement menée par la communauté éducative et en constitue un prolongement par le croisement des regards qu'elle construit, celui des acteurs de terrain engagés et celui des observateurs extérieurs.

L'auto-évaluation éclaire l'évaluation externe. Celle-ci met en perspective l'auto-évaluation par une analyse distanciée des indicateurs et des pièces fournis par l'école. L'évaluation externe s'appuie sur des échanges nourris avec différents acteurs de l'école et une observation des lieux et des pratiques.

Dans le respect de la singularité et de l'autonomie de l'école, l'évaluation externe vise à identifier ses forces et ses faiblesses, à s'appuyer sur ses ressources pour explorer avec lui les marges de manœuvre et de progrès propres à garantir à l'ensemble des élèves des acquis solides, un climat serein propice aux apprentissages. Les acteurs de l'école et l'équipe d'évaluateurs externes sont co-constructeurs du processus d'évaluation de l'école.

I. Rappel de l'organisation et des modalités de mise en œuvre de l'auto-évaluation et de l'évaluation externe :

L'équipe d'évaluateurs est composée de :

- Madame Natacha Botsula, IEN Rouen nord
- Monsieur Thomas Victoire, principal du collège Arthur Rimbaud de St Aubin-les-Elbeuf
- Madame Marie-Laure Seguy, directrice école élémentaire JP Rameau de Rouen
- Madame Pauline Llorca, ES-ADR, Rouen Nord



Nous remercions vivement l'ensemble des personnels qui s'est mobilisé pour nous rencontrer et échanger avec l'équipe externe, à plusieurs reprises.

La visite d'évaluation externe est suivie dans les 30 jours de l'envoi au Directeur d'un pré-rapport synthétique de six à huit pages au maximum. Ce rapport souligne les points forts de l'école et ceux sur lesquels il est invité à progresser, et produit des recommandations sur la base des orientations stratégiques.

Cette communication vise à préparer la restitution sur site, qui se fait devant le conseil d'école éventuellement élargi, le texte ayant vocation à être éventuellement amendé lors des échanges. La restitution est organisée en concertation avec le Directeur et animée par lui-même et les évaluateurs externes.

1. Phase d'auto-évaluation pilotée par les Directeurs :

a. Description de la méthode retenue par le Directeur/la Directrice

- école élémentaire JM Hérédia : plusieurs réunions ont permis de mener une réflexion entre les enseignants soit en groupes, soit collectivement. La rédaction a été faite par le directeur d'école, qui a ajouté des annexes présentant des données quantitatives. La mairie, le périscolaire, les élèves et les familles n'ont pas été associés à l'auto-évaluation.

- école maternelle la Ferme du Plan : la directrice par intérim n'a pas bénéficié de la formation spécifique. Elle a donc réuni les enseignants pour rédiger collectivement l'auto-évaluation en associant les familles et les ATSEM.

Chaque école a produit un document distinct sans faire de synthèse de leurs écrits respectifs.

b. Organisation et modalités de l'évaluation externe

Organisation de la 1^{ère} visite : jeudi 16 mai 2025 (visite des deux écoles, rencontre avec les deux équipes d'enseignants dans leur école respective, les deux directeurs seuls puis ensemble, la mairie, les ATSEM et des parents d'élèves).

Organisation de la 2^e visite pour la restitution : jeudi 26 juin 2025, en présence des enseignants et de la mairie, pour une présentation au prochain conseil d'école.

II. Présentation des caractéristiques principales de l'école

Contexte de l'école

Les deux écoles sont situées dans une zone résidentielle où il y a également des logements sociaux. Un programme de construction de nouveaux logements est en cours juste à côté de l'école. La



population est plutôt active et située dans une moyenne haute de revenus (IPS de 117,9). Le collège de secteur se trouve à proximité.

L'école élémentaire compte 13 classes dont un dispositif ULIS et une décharge de direction à 100%.

L'école maternelle a 6 classes et une décharge de direction de 33%.

III. Constats des évaluateurs et mises en perspective

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours des élèves, l'enseignement

Points forts

- Un cadre propice : deux écoles spacieuses et bien entretenues, des espaces extérieurs plutôt grands (avec un terrain herbeux en élémentaire et aménagés pour la maternelle).
- Une analyse des évaluations nationales par l'équipe pédagogique de l'école élémentaire en conseil des maîtres.
- Des projets communs : celui dit « école et cinéma » (de la GS au CM2) qui pourrait impulser des rencontres interclasses.
- Un calendrier des réunions (108h) est élaboré dans chaque école, ainsi que des plannings d'utilisation des salles ou des lieux spécifiques.
- Un carnet de suivi des apprentissages élaborés en commun en maternelle et présentés aux familles.
- Un dispositif ULIS dynamique avec beaucoup de projets menés par l'enseignant et une chance de développer le vivre ensemble.
- La présence du RASED avec une enseignante spécialisée à dominante pédagogique et un psychologue scolaire pour accompagner les élèves, les familles et les équipes.
- L'accueil du matin est prise en charge par des ATSEM à la maternelle ce qui favorise le lien avec les familles, notamment pour la transmission des informations.
- Un équipement numérique dans les écoles : une salle informatique, un vidéoprojecteur et un ordinateur portable minimum par classe en élémentaire, deux classes dotées en numérique en maternelle.

Points d'attention – Marges de progression

- Les méthodes d'apprentissages ne sont pas totalement harmonisées.
- Un conseil de cycle 2 GS/CP/CE1 quasi inexistant est à développer. S'appuyer sur les organisations et les modalités pédagogiques déployées en maternelle en cycle 2 (autonomie, ateliers, tutorat, etc.). En plus de la liste des albums, des chants et des poésies, des supports peuvent être « prêtés » de la GS au CP (jeux, affiches, supports, etc.).
- Il manque des projets fédérateurs entre maternelle, élémentaire et collège. Les journées à thème peuvent être des occasions de fédérer l'ensemble de la communauté scolaire : la journée européenne des langues (26/09), la journée de prévention du harcèlement (1^{er} jeudi après les vacances d'automne), la journée de la laïcité (09/12), la semaine des mathématiques (en mars), le printemps des poètes, etc.



- Des projets avec le périscolaire sont à mettre en place pour garantir la continuité du parcours de l'élève, soit ponctuellement, soit sur une période donnée. Une valorisation des productions sur les différents temps serait une occasion de faire venir les parents.

Recommandations - Propositions d'actions et perspective

- La liaison entre les cycles est un point à renforcer, ainsi des projets pourraient être menés entre des niveaux plus éloignés en visant une amélioration des compétences : lecture d'albums CM /CP ou maternelle, maternathlon avec des CM qui mènent les activités....
- Prévoir des conseils des maîtres inter cycles (aussi entre les deux écoles) pour favoriser la liaison sans démultiplier les temps de réunion (à compter dans les 108h).
- Les nouveaux programmes demandent de prévoir des corpus de mots qui doivent être définis et construits ensemble pour garantir la continuité pédagogique (progressions construites de la PS au CM2).
- Travailler en conseil de cycle ou des maîtres sur des outils et supports communs, des programmations et des progressions harmonisées.
- Une analyse des évaluations nationales avec le cycle 1 permettrait d'ajuster en amont les progressions et programmations et ainsi les compétences pourraient être encore plus améliorées.
- Enrichir les parcours des élèves grâce à des choix pédagogiques partagés. Le groupe scolaire pourrait alors développer une identité propre : axe fort en EDD par exemple, en s'appuyant sur un cadre favorable et l'espace jardin (des projets développés par la Métropole peuvent aider à impulser ce choix) ou en Education Artistique et Culturelle (résidence d'artiste, projet avec des professionnels, etc.).
- Accentuer les échanges de service en s'appuyant sur les compétences de chacun.
- Mettre en place des décloisonnements permettrait une aide à l'inclusion pour les élèves du dispositif ULIS.
- Organiser des échanges entre enseignants pour partager les apports de formation quand ils sont multiples au sein de l'école (partage par cycle ou intercycle). Cette articulation est l'occasion de faire des choix pédagogiques concertés.
- La question des espaces en élémentaire, comme le choix des salles de classe, mérite une certaine attention. Le dispositif ULIS qui peut accueillir des élèves en situation de handicap moteur pourrait se situer dans le bâtiment en RDC ainsi que les classes de CP. Ce bâtiment, une ancienne école maternelle, semble plus adapté à des élèves de 6 ou 7 ans qu'à des élèves de 10 ans.
- Rédiger un règlement commun école-périscolaire pour une prise en charge harmonisée des élèves sur les différents temps.

Domaine 2 : la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Points forts

- Le climat scolaire est plutôt bon avec peu de difficultés rencontrées avec les élèves.



- Les rythmes et les besoins de l'enfant sont pris en compte dans l'organisation et la répartition des effectifs.
- En élémentaire, un conseil des délégués se réunit régulièrement sur divers sujets et le fruit de leurs réflexions est affiché sous en préau pour information.
- Les espaces végétalisés dans les cours de récréation sont très agréables. En élémentaire, il existe un espace « jardin » avec des plantations. L'équipe s'occupe de cet espace qui est un levier pour développer des actions au sein de l'école. Un projet de la Métropole pour des classes de cycle 2 et 3 vient en appui sur « ans ».
- En élémentaire, beaucoup d'espaces, de pièces sont peu utilisés et offrent de nombreuses possibilités d'aménagement. En maternelle, la taille des classes, la luminosité et l'aménagement des locaux sont favorables aux apprentissages.
- Le dispositif ULIS est coordonné par un enseignant formé, accompagné d'une AESHco. Leur binôme est porteur et harmonieux.
- Des réunions spécifiques sur les élèves à besoin garantissent une prise en charge collective et concertée.
- Les deux écoles peuvent accueillir des élèves en fauteuil.

Points d'attention – Marges de progression

- L'organisation des temps de récréation en élémentaire sépare les élèves par cycles : une cour par cycle sur un même temps de 15 minutes. Certains élèves se rendent en salle des professeurs pour prendre le matériel de jeu mis à leur disposition.
- La cour de l'école élémentaire est très « bétonnée », à peine arborée. Le terrain de foot est central dans l'espace dédié au cycle 3.
- L'inclusion des élèves bénéficiant du dispositif ULIS est assez inégale, à la fois par l'hétérogénéité des profils et parfois un écart de niveau très important par rapport à leur classe d'âge, mais également par les différentes modalités d'accueil et d'adaptations de chaque enseignant.
- La coopération entre élèves demande à être renforcée à travers des actions pédagogiques et transversales.
- La gestion des conflits est gérée par l'adulte lorsqu'il est au courant.
- En maternelle, il manque un espace spécifique pour la garderie : le réfectoire et la salle périscolaire se situent dans un même lieu. La bibliothèque a été déplacée dans l'entrée. Il n'y pas de salle de réunion pour les intervenants extérieurs... Tout est pensé pour maximiser leur utilisation, mais ce n'est pas toujours confortable.
- Les toilettes des MS-GS pourraient faire l'objet d'une adaptation (taille, séparation, etc.).



Recommandations - Propositions d'actions et perspective

- Le projet de végétalisation de la cour élémentaire en concertation avec tous les usagers mérite d'être étudié.
- Une récréation en deux temps (en élémentaire) pourrait être envisagée pour désengorger la cour et les couloirs. Une rotation des classes pourrait permettre de multiplier les interactions, en séparant d'éventuels groupes conflictuels...
- Des jeux et des activités peuvent être proposés dans la cour de récréation avec des espaces dédiés : activités sportives (utiliser le matériel des 30 minutes d'activités physiques quotidiennes), défis sportifs proposés et menés par les élèves, des jeux collectifs, un espace calme (jeux de société, dessin, lecture...).
- Comment repenser la distribution des salles de classes et des salles annexes : regrouper par cycles, par niveaux, éviter les escaliers pour les plus jeunes, déménager la classe du dispositif ULIS, tenir compte de la hauteur du tableau, des accès aux sanitaires, des salles à proximité (salle de motricité du périscolaire en élémentaire à utiliser sur du temps scolaire par exemple).
- L'inclusion profite à tous, elle doit se penser à l'échelle de l'école et non à celle de la classe de M. Dubois. Par exemple, les espaces de vie pourraient s'adapter aux particularités sensorielles de chacun. L'utilisation de pictogrammes peut aider un élève allophone comme un enfant non-verbal. Il s'agit de dépasser les clivages petits/grands, filles/garçons, handicapés/non handicapés, ...
- Pour permettre d'anticiper l'accueil d'élèves à besoin, un protocole de gestion de crise peut être mis en place pour définir les différents niveaux, repérer les renforçateurs et les actions, les supports, les espaces qui apaisent, et organiser la prise en charge de l'élève et du groupe classe.
- Nous proposons la mise en place de dispositifs tels que les copains vigilants, les messages clairs (comme à la maternelle) accompagnés d'affichages dans la cour notamment pour aider à la gestion des confits par les élèves eux-mêmes.
- Les compétences psycho-sociales font partie des axes d'apprentissages dans les nouveaux programmes : en faire une priorité commune en exploitant les trois kits pour enseigner l'empathie à l'école.

Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement

Points forts

- Les élèves sont accueillis directement dans les classes en maternelle, favorisant la relation et les échanges avec les familles.
- Les cycles 2 et 3 bénéficient d'un intervenant en sport, rémunéré par la ville.
- Les APC sont menées sur des temps communs.
- En maternelle, chaque classe bénéficie d'une ATSEM.
- La mairie met en place régulièrement des formations pour les ATSEM, qui demandent des apports sur la prise en charge des divers handicaps.



- Une charte des ATSEM a été récemment rédigée afin de clarifier les missions et les tâches. Une réunion avec l'IEN et la responsable des ATSEM permettra de fixer sa mise en œuvre à la rentrée.
- Une ATSEM référente a été nommée pour faire du lien entre la mairie et les enseignants. Son rôle reste à mieux définir.
- Des AESH sont présentes dans les écoles pour prendre en charge des élèves notifiés par la MDPH. Le dispositif ULIS bénéficie d'une AESHco qui permet la prise en charge et le suivi des élèves qui y sont inscrits.
- Les PAI sont transmis au périscolaire.
- Le DUERP est rédigé avec les divers acteurs et les exercices sont faits régulièrement.

Points d'attention – Marges de progression

- S'assurer de la présence de l'ATSEM référente au conseil d'école comme acteur essentiel en maternelle (présenter le rôle pendant la classe et sur les temps périscolaires).
- Un trombinoscope des ATSEM à afficher au bénéfice des familles qui ne connaissent que celle en binôme avec l'enseignante de leur enfant. Or, les ATSEM interviennent sur les différents temps de l'enfant : garderie, cantine, coin des soins pendant la récréation... Les parents pourraient ainsi s'adresser plus facilement à la bonne personne selon leurs besoins.
- La mairie fait des travaux et des aménagements régulièrement. Néanmoins, une communication en amont aux enseignants et une concertation pluri-catégorielles sur les projets faciliteraient la relation.
- L'infirmière scolaire intervient sur demande et pour le dépistage obligatoire. Son temps de présence sur l'école semble insuffisant, notamment pour mettre en place des actions de prévention.
- L'école élémentaire comprend deux MAT (Maître d'accueil Temporaire) et elle accueille des nombreux stagiaires. Les deux écoles ont un berceau de professeur des écoles stagiaires. Un livret de présentation de chaque école pourrait être construit à cet effet.

Recommandations - Propositions d'actions et perspective

- Les écoles pourraient demander un emploi civique pour les aider à mettre en place des projets, à prendre en charge des actions (faire vivre la bibliothèque par exemple).
- Mettre en place des APC où les enseignants proposent le même objectif à deux groupes différents ou bien prennent en charge un groupe d'élèves de plusieurs classes de même niveau (ou pas) ayant le même besoin. Cette option permet de prendre en charge un groupe d'élève de l'année d'avant par exemple.
- Les ATSEM pourraient disposer d'un temps d'échanges périodiques, fixé en accord avec la mairie, avec l'équipe et ne pas se limiter à un créneau à la pré-rentrée. Cette perspective favoriserait la communication et permettrait de traiter les questions sur le fonctionnement de l'école et les choix pédagogiques.
Une attention particulière doit être mise en œuvre sur l'utilisation des téléphones portables en distinguant le temps scolaire et personnel, les activités pédagogiques ou non pour clarifier les usages.
- Les équipes peuvent prendre appui sur le pôle ressource de circonscription pour être accompagnées dans la prise en charge des élèves à besoin. De plus, les CPC ASH sont



également des partenaires, comme les professionnels à proximité dans les structures médicales (orthophonistes, psychomotriciens, etc.) ou les dispositifs d'accueil d'élèves (ITEP, IME, centre Normandie-Lorraine...).

- L'assistante sociale, conseillère technique de bassin, est également une personne ressource pour les situations qui relèvent de la protection de l'enfance.
- Les différents partenaires peuvent être sollicités pour bénéficier d'un temps de réunion commun, afin de former sur site les enseignants, voire les différents acteurs.
- Des partenariats avec les associations de la commune sont également une piste à exploiter.
- La mairie pourrait souscrire à la charte pour un accueil inclusif de loisirs de la Seine-Maritime. Cette charte vise l'égal accès aux loisirs de tous les mineurs et le vivre ensemble.

Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial.

Points forts

- Une proximité géographique de l'école maternelle et du collège Emile Verhaeren facilite les rencontres.
- La mairie de Bonsecours est présente et réactive.
- Un périscolaire est mis en place au sein des écoles avec une référente qui gère les animateurs en élémentaire et en maternelle.
- Les budgets alloués sont satisfaisants. Ils permettent un bon fonctionnement pédagogique. Des crédits spécifiques sont prévus pour les sorties scolaires sans/avec nuitées.
- Les parents d'élèves ont un regard positif sur les deux écoles.
- Une journée d'accueil en maternelle est proposée pour les parents des futurs PS.
- Une journée portes-ouvertes au collège est organisée à destination des familles.

Points d'attention – Marges de progression

- Un seul conseil Ecoles- collège a été mené à ce jour.
- Des rencontres avec le collège existent dans certains domaines (EPS, mathématiques, langue vivante) sur la base du volontariat, en plus de la réunion d'harmonisation. Cet axe est à développer en nombre de projets et de domaines investis. La nouvelle dynamique instaurée tend vers ce développement.
- Les relations avec la mairie sont fluctuantes.
- Les familles sont de plus en plus consommatoires (elles préfèrent venir sur des temps festifs, plutôt que sur des temps d'échanges, d'organisation, de rédaction du projet d'école, etc.).
- Les élections se font par correspondance, car les familles sont peu disponibles sur le temps scolaire, mais les écoles ne comptent que 50% de votants.
- Les LSU sont remis en mains propres par quelques enseignants en élémentaire. Il faudrait généraliser cette pratique qui répond à l'éloignement de certaines familles.
- Les carnets de suivis sont remis en mains propres à la maternelle une fois par an. Un 2^e rendez-vous peut être mis en place en fin d'année sous la forme d'un entretien-bilan par exemple.
- Une exposition des productions des élèves à la même date dans les 2 écoles, en commun avec le périscolaire, favoriserait un seul déplacement pour les familles qui travaillent en nombre. C'est aussi l'occasion pour les fratries d'aller sur les deux lieux. Maintenir l'exposition au casino de Bonsecours de toutes les productions des élèves du groupe scolaire en fin d'année.



- Certains enseignants utilisent une application pour communiquer avec les parents. Il faudrait généraliser cette utilisation à toutes les classes.
- Les relations sont fluides entre le périscolaire et les écoles, mais informelles. Des temps définis dans un calendrier annualisé permettraient de pérenniser les rencontres.

Recommandations - Propositions d'actions et perspective

- Le lien avec le collège est à rechercher et à optimiser (en dehors des actions), d'autant plus qu'il est géographiquement très proche des écoles : analyse et exploitation collective des résultats aux évaluations nationales, participation des écoles au conseil Ecoles-collège (de la PS à la 3^{ème}), réflexion sur la mise en place d'un comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement inter degré (CESCEI), invitation du collège au conseil de cycle 3 dans l'école, mettre en place et formaliser les 4 parcours éducatifs (PEAC, santé, citoyenneté et avenir), ...
- La maternelle pourrait renforcer un partenariat avec la PMI pour développer le parcours santé et avec la crèche de proximité pour anticiper l'entrée en PS.
- Poursuivre et enrichir les différentes opérations (festival du livre, plans de tomates, vente de sapins, kermesse, ...) permettant aux parents d'entrer dans les écoles.
- Mettre en place au sein des écoles (ou en commun) des « Cafés des parents » qui auraient pour objectifs de soutenir les adultes dans leur fonction parentale, de renforcer ou consolider les repères des parents en matière d'éducation, d'éducation à la santé et à la citoyenneté ; de favoriser le partage d'expériences entre les parents sur des sujets relatifs à l'éducation des enfants et renforcer les liens des parents avec l'école. L'enjeu est de pouvoir fédérer de l'initiative chez les parents et de définir avec eux le rôle de l'école (Qu'est-ce que c'est qu'être un élève ? Un enseignant ? Un parent ?). Rappeler que l'intérêt général prévaut sur l'intérêt individuel.
- Faire entrer les parents dans les classes afin d'expliquer les enjeux d'une séance de lecture en CP, de vocabulaire en maternelle ou encore de mathématiques en CM1. Mettre en place la semaine des parents, par exemple.
- Le lien avec les parents d'élèves élus est bon : organiser des temps de rencontres et d'échanges avec les parents élus des deux écoles, organiser des actions communes aux 2 écoles, présentation du rôle des parents élus aux réunions de rentrée de chaque classe, préparer les conseils d'école avec eux pour qu'ils puissent prendre davantage la parole...
- Elaborer un trombinoscope des parents élus pour que les autres parents puissent les repérer facilement en élémentaire.

IV. Bilan Global

Les deux écoles doivent mettre en place plus de liaisons inter et intra-cycles. La cohérence pédagogique est à renforcer au bénéfice des élèves et de la stratégie d'équipe. La communication en interne et entre les écoles est à développer, comme les projets communs en associant le périscolaire. Le lien avec le collège est aussi à enrichir. Cette perspective facilitera le déploiement des parcours



des élèves. L'enseignement de l'empathie et des compétences psycho-sociales est un levier à exploiter, qui fait écho aux nouveaux programmes.

Les différents partenariats sont aussi à renforcer avec les personnels scolaires et extra-scolaires, les associations et les ressources locales, tous les intervenants institutionnels, etc. Des actions à destination des familles, partenaire privilégié de l'école, sont à mettre en place pour favoriser l'alliance éducative.

Un projet de climat scolaire afin de repenser la cour de récréation en élémentaire est à envisager : revégétaliser, délimiter différents espaces, proposer des récréations où les élèves sont brassés, etc. Tous les différents acteurs seront alors mobilisés pour concevoir ce projet.

Les ressources proposées :

- repenser la cour de récréation (support de formation + vidéos) + Edith Maruéjouls
- les entretiens à l'école maternelle, Catherine Hurtig-Delattre
- renforcer la relation école-familles
- le climat scolaire
- le calendrier des journées à thème
- les CPC ASH 76
- fiche de demande TSA-TND (à faire valider par l'IEN pour envoi au pôle ASH)

V. Suite du processus – Modalités de suivi à venir

Le rapport d'évaluation des deux écoles sera envoyé à la circonscription et à la mairie. Les propositions faites permettront à chacun des acteurs de pouvoir s'en saisir pour améliorer le climat scolaire et le bien-être des élèves, comme des personnels, mais aussi de renforcer l'alliance éducative.

Une présentation sera faite au prochain conseil d'école. Le futur projet d'école devra prendre en compte le nouveau projet pédagogique normand et les préconisations faites, au choix des équipes.

